



République Française

MAIRIE DE ROEULX

INSCRIPTION GARDERIE 2017/2018



Changement d'Implantation

Les enfants seront accueillis par les encadrants et repris par les familles du lundi au vendredi :

**à l'école PASTEUR, rue Jean JAURES
au sein de la salle de jeux**

**Excepté le VENDREDI après les TAP,
les enfants inscrits à la garderie seront
à reprendre à la Cense aux Mômes**

HORAIRE ACCUEIL GARDERIE : à compter du 4 Septembre 2017 pour les enfants scolarisés à partir de 3 ans révolus
Attention : Conditions d'accès à la garderie du vendredi de 16h00 à 18h00, à partir du 8 Septembre :

- être inscrit au service cantine

Et

- aux temps d'activités périscolaires (TAP)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin	De 7h00 à l'horaire d'ouverture des écoles (accessible jusqu'à 8 heures)				
Après Midi	A partir de 16h40 à 18h30	A partir de 16h40 à 18h30		A partir de 16h40 à 18h30	De 16h00 à 18h30 Sous conditions

Pré -INSCRIPTION : du Lundi 19 Juin au Jeudi 22 Juin:

Les dossiers de pré-inscription sont à retirer à compter du Lundi 13 Juin auprès de Mme PADOVAN Sylvie, au service Enfance-Jeunesse.

INSCRIPTION DEFINITIVE du 21 au 25 Août 2017 sur présentation des pièces justificatives (la liste des documents à fournir est disponible en Mairie).

(les familles inscrites à la garderie pour l'année scolaire 2016/2017 et qui souhaitent à nouveau bénéficier de ce service devront également remplir le nouveau dossier d'inscription).

Pour des raisons d'organisation, les inscriptions seront gérées à la semaine et le nombre de places sera limité.

POUR INFORMATION : Le service de la garderie s'élève à 2,50€ de l'heure.

Renseignements auprès du Service Enfance-Jeunesse,
Madame Sylvie PADOVAN
Ligne directe : 03 27 21 43 02
Mail : enfance-jeunesse@roeulx.fr